



Association
des garderies privées
du Québec

Décembre 2002

Volume 1

Numéro 3

INFO garde

Sommaire

Mot du Président

En bref...

*Nicole Malenfant, Enseignante
et Auteure*

Les activités de routine
et de transition (2e partie de 2)

Alain Bruneau, Conseiller
Des garderies bien en selle
face à leur avenir

Sylvain Lévesque, Président
Programmes éducatifs
Educational programs

Congrès 2002

Benoît Vincent, Comptable
Avantages imposables
pour automobile et frais
de déplacements

Sondage sur l'équité salariale

Sylvain Lévesque Président
Mot aux éducateurs en garderies
Message to daycare educators

Revue de presse

Groupes et Associations
Trucs et astuces



Sylvain Lévesque
Président

Chers Collègues,

BRAVO, BRAVO ET... ENCORE BRAVO!

Mille remerciements au comité organisateur du Congrès 2002, *Apprendre, Grandir, Participer pour la... Qualité!*

Le succès grandiose de ce congrès avec ses 520 participants, 30 exposants et 15 formateurs/experts marquera à tout jamais les annales des garderies privées au Québec. Nos remerciements les plus sincères, nous les devons aux cinq propriétaires bénévoles qui ont accepté de prendre sous leur responsabilité l'entière organisation d'un événement d'aussi grande envergure. Je veux, au nom du conseil d'administration et en mon nom personnel, exprimer toute notre gratitude à Chantal Therrien, Bambina Gagliardi, Chantal Leclair, Pascal Brodeur et Adel Bichara pour le travail exceptionnel accompli depuis le printemps dernier. De par leurs expériences passées nous connaissions, dès le départ, la qualité de l'équipe mise en place pour l'organisation du congrès... Ce qui ne nous a pas empêchés de rester bouche bée et stupéfaits de l'atmosphère qui régnait sur place et du succès retentissant du début à la fin de ce merveilleux *week-end*. Nous désirons également souligner, de façon toute particulière, le travail remarquable effectué par Julie Villeneuve et Pierrette Turgeon du bureau de l'AGPQ ainsi que de la participation de madame France Castel comme animatrice du défilé Costumo-Cyclé Sémex qui a su donner un ton tout à fait approprié à cet événement haut en couleurs. L'originalité, la qualité, l'ingéniosité et la créativité des costumes présentés par les 28 garderies participantes ont contribué à inaugurer le congrès 2002 de façon spectaculaire.

Jamais nous n'avions vu jusqu'à ce jour une telle mobilisation du personnel éducateur de notre réseau. Les liens créés entre individus et équipes éducatives de diverses régions du Québec nous ont tous

suite...

profondément unis et ont permis à notre organisation de constater la grande qualité de nos intervenantes et intervenants en petite enfance.

Même si nous sommes tous convaincus de la qualité de notre réseau, il n'en demeure pas moins que ce rassemblement nous a permis de vivre cette qualité ensemble et pour le bien-être des tout-petits qui sont accueillis dans notre réseau tous les jours. Notre position, quant à la qualité des garderies privées, s'en trouve donc que renforcée. Désormais, nous ne pourrions tolérer quiconque venant nier cette qualité puisque cela constituerait un affront direct aux 5 000 éducatrices/éducateurs qui s'accomplissent journalièrement auprès de 25 000 enfants et, par le fait même, une insulte au jugement de milliers de parents qui ont recours à une garderie comme mode de garde au Québec.

Bref, tous ont vécu des moments uniques, des émotions intenses et des rencontres riches en échanges professionnels. Que ce soit tant du côté des représentants du ministère de la Famille et de l'Enfance que celui des commanditaires, des exposants, des formateurs, des représentants de l'AGPO, des gestionnaires et des éducatrices/eurs, tous s'entendent pour reconnaître le haut niveau de professionnalisme atteint dans l'organisation du Congrès 2002. *Apprendre, Grandir, Participer pour la... Qualité*, quelle superbe façon d'aborder la rentrée et la nouvelle année dans nos services de garde. La qualité des services éducatifs dans une garderie étant un processus continu, nous espérons fortement que le congrès a su répondre à vos exigences en matière d'intervention éducative et de perfectionnement. L'implication de votre association, en ce sens, sera de plus en plus accrue puisque c'est en participant pour la qualité que nous permettons à des milliers d'enfants de grandir harmonieusement afin d'entrevoir l'avenir sur des bases solides, durables et positives.

Comme vous le savez, nous sommes des acteurs largement interpellés et les garderies jouent un rôle prépondérant de plaque tournante et de leviers de changements sociaux auprès des familles, de la petite enfance et du système de garde québécois.

MERCI ET BONNE LECTURE À TOUS!

Info-Garde est le bulletin d'information de l'Association des garderies privées du Québec (AGPO). Toute reproduction des textes, en partie ou en totalité est permise, à condition d'en mentionner la source.

Éditeur

A.G.P.Q, 5465 Queen Mary, bureau 234
Montréal (Québec) H3X 1V5
Téléphone : (514) 485-2221
Télécopieur : (514) 485-7085
Sans-frais : 1-888-655-6060

Conseil d'administration

Sylvain Lévesque, Président
Normand Brasseur, Vice-Président
Samir Alahmad, Vice-Président
Jacques Martineau, Administrateur
Isaac Sachs, Administrateur

Graphisme et impression

Paul Limoges pour Imprimerie Vaillancourt

Dépôts légaux

ISSN - 1703-3241
Bibliothèque nationale du Canada, 2002
Bibliothèque nationale du Québec, 2002

 BLOUIN, TAILLON, BÉGIN
ASSURANCES INC.

Andrée Bernier

Courtier d'A Ass., P.A.A.
abernier@btb.qc.ca

Karen Bégin

Conseillère en régime d'assurance collective
Conseillère en sécurité financière
kbegin@btb.qc.ca

5100, rue des Tournelles, bureau 200, Québec (Québec) G2J 1E4
Tél. : (418) 623-6070 Fax (418) 623-6074 Tél. : (800) 563-6070

WORLD FORUM ON EARLY CARE AND EDUCATION

Du 13 au 16 mai 2003, se tiendra à Acapulco au Mexique le World Forum on Early Care and Education. Pour sa cinquième année, ce colloque réunira des professionnels de l'enfance des six continents de la planète.

L'objectif du forum est de promouvoir un échange d'idées constructif concernant la qualité des services rendus aux enfants. Au-delà de 120 professionnels de l'enfance provenant de plus de 60 pays différents feront des présentations à ce forum international.

Le colloque s'adresse à tous les professionnels de l'enfance qui fournissent des services directs aux enfants ainsi qu'à leur famille. L'inscription se déroule présentement, jusqu'au mois de mai. Des tarifs spéciaux sont prévus pour ceux qui réservent tôt.

Pour plus d'information concernant le World Forum on Early Care and Education, visitez le site Internet www.ChildCareExchange.com ou contactez directement le Child Care Information Exchange group au 1-800-221-2864 ou au info@ChildCareExchange.com.

WORLD FORUM ON EARLY CARE AND EDUCATION

The fifth World Forum on Early Care and Education will take place in Acapulco, Mexico, between May 13 and 16, 2003.

The goal of the World Forum is to promote the improved delivery of quality services for young children by bringing together early childhood professionals from six continents to explore the hallmarks of quality. Over 120 early childhood leaders from more than 60 nations will make presentations at the World Forum.

The World Forum is designed to benefit early childhood professionals who provide direct services to young children and their families. You can subscribe at the Forum until May. There are special prices for early registration.

For more informations about the Forum, visit the Web site at www.ChildCareExchange.com or contact the Child Care Information Exchange group at 1-800-221-2864 or at info@ChildCareExchange.com.

PRIX DE LA FRANCOPHONIE 2003

L'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) et le Commissariat aux langues officielles proposent le concours Prix de la francophonie 2003 dans le but de reconnaître et de

En Bref...

récompenser des projets d'éveil à la langue française élaborés par des organismes ou des particuliers œuvrant auprès des enfants d'âge préscolaire. Les participants doivent soumettre un projet qu'ils aimeraient réaliser en lien avec l'éveil à la langue française chez les enfants.

Plusieurs prix régionaux et un prix national seront remis aux gagnants. La date limite de participation est le 10 janvier 2003. Pour plus d'information à ce sujet, communiquez avec Stéphanie Côté du Commissariat aux langues officielles au 1-877-996-6368 ou à l'ACELF au 1-418-681-4661.

CONGRÈS DES DIRECTEURS

L'Association prépare présentement le congrès des directeurs et propriétaires de garderies pour le printemps 2003. Vous souhaitez des thèmes particuliers? Écrivez-nous. Nous nous ferons un plaisir de prendre vos suggestions en considération.

RÉGIME DE RETRAITE

Les travaux concernant le régime de retraite pour les employés en service de garde se poursuivent et l'échéance est maintenue en date du 1er avril 2003. Le comité de travail dont l'AGPQ fait partie en est présentement à la finalisation des règlements et au recrutement d'un administrateur qui aura comme mandat de gérer le régime. C'est un dossier à suivre...

Association des garderies privées du Québec
Par courriel : apgqprivees@qc.aira.com



Nicole Malenfant *

Les activités de routine et de transition

(2^e partie de 2)

Dans la première partie portant sur les activités de routine et de transition (édition de septembre 2002), il a été question du rôle primordial que celles-ci jouent dans la vie des enfants en garderie. Que ce soient les activités d'hygiène (aller à la toilette, se laver les mains, se brosser les dents, se moucher), les collations ou les repas, la sieste ou la relaxation, l'habillage ou encore le rangement ainsi que les déplacements, rassemblements et attentes, ces tâches quoique très répétitives offrent des occasions naturelles de réaliser des apprentissages bénéfiques au développement global de l'enfant. La qualité de ces moments de vie dépend largement des compétences professionnelles dont font preuve les adultes formés et expérimentés qui s'occupent des enfants. Par ailleurs, le programme éducatif consciencieusement élaboré et appliqué constitue un outil de travail par excellence pour soutenir le professionnalisme des éducatrices. Servant à les guider dans leurs nombreuses interventions, les principes énoncés dans un programme éducatif doivent converger vers des règles essentielles susceptibles d'assurer une qualité optimale des activités de routine et de transition. En voici quelques-unes :

Voir à la sécurité et à la santé de l'enfant avant tout

Lorsqu'on travaille avec les enfants, on sait que la sécurité et la santé doivent constituer une priorité en tout temps surtout qu'il est reconnu que la plupart des incidents et des accidents qui arrivent en garderie peuvent être évités; il ne faut jamais prendre pour acquis que les enfants connaissent les règles de prudence après qu'ils les aient appliquées une fois, que la surveillance est suffisante en raison de l'expérience qu'on possède dans la profession, que les autres éducatrices vont compenser pour nos moments de distraction, que les accidents n'arrivent qu'aux autres, etc. La sécurité optimale des enfants est une affaire de tous les instants et concerne toutes les activités en garderie ainsi que tous les membres du personnel. Quant à la santé des enfants, c'est essentiellement par la prévention des infections qu'elle peut être assurée. Et le meilleur moyen de contrer les infections demeure, sans contredit, le lavage de mains fréquent, bien fait et effectué au bon moment (après les jeux à l'extérieur, avant et après avoir mangé, après être allé aux toilettes, etc.).

L'éducatrice doit habituer les enfants à ranger leurs jeux dès qu'ils ont terminé de s'en servir. Cette mesure de sécurité diminue les risques de chute et de bris. On doit mettre en place un système qui facilite le déroulement et la sécurité du rangement : étiquetage clair des contenants et facilité à les manipuler, accessibilité du matériel, désinfection régulière des jouets, etc. On a avantage à laisser sur le plancher les objets plus lourds comme les bacs à legos, les camions et à éviter de les placer sur des tablettes élevées. Il faut s'assurer que les étagères soient robustes et qu'elles ne basculent pas. Elles doivent être placées à la hauteur des enfants pour leur permettre de prendre les objets convoités sans avoir à trop élever les bras ou à se hisser en se servant des tablettes du bas.

Il arrive qu'en début et fin de sieste, les enfants soient portés à jouer avec les bijoux qu'ils portent et les boutons décoratifs se trouvant sur leurs vêtements. En les mettant dans leur bouche, les enfants risquent de s'étouffer; ils peuvent aussi se blesser en les accrochant. Pour ces raisons, il est recommandé aux parents de ne pas faire porter de bijoux et de vêtements non sécuritaires à leur enfant.

Tout comme les chaînes portées au cou et les bracelets, les cordons de vêtement et les foulards sont également à bannir en raison du risque de strangulation qui leur est associé.

L'heure des repas et des collations représente des défis afin d'assurer une protection optimale des enfants : risque d'étouffement avec les crudités et la présentation de certains aliments (rondelles de saucisses, pelure de fruits, etc.), danger de brûlure avec des aliments chauds, utilisation de nappes ou de napperons sur lesquels l'enfant pourrait tirer, environnement calme indispensable pour la digestion et la régénération, surveillance constante et irréprochable, etc.

Prévenir

La prévention des situations problématiques susceptibles de survenir lors des activités de routine et de transition exige la mise en place de conditions de base indispensables : respect du ratio réglementaire, restriction du nombre d'enfants dans un même espace, stabilité du personnel éducateur, contrôle du bruit, présence de groupes stables, environnement stimulant et adapté, cohérence pédagogique entre les éducatrices, partenariat soutenu avec les familles, etc.

Il n'est pas nécessaire d'attendre la détérioration d'une situation pour réfléchir et pour agir. On peut prévenir plusieurs problèmes en évitant, par exemple, les rassemblements, les déplacements massifs ou de longue durée, les temps d'attente passive, les interventions à distance. Ce sont des mesures précieuses à appliquer pour rendre plus efficaces et agréables les transitions.

Impliquer les enfants

Quoique très répétitives, les activités de routine et de transition n'ont pourtant rien d'anodin, car il y a beaucoup à faire et à apprendre durant ces moments. En plus de permettre un meilleur partage des tâches avec l'éducatrice, la participation des enfants leur montre l'entraide, le sens des responsabilités tout en prenant plaisir à se rendre utiles. On remarque que la collaboration des enfants augmente lorsqu'ils sentent avoir une place et un pouvoir sur le déroulement des activités. D'ailleurs, ce moyen peut s'avérer



très utile avec les enfants de deux ans, reconnus pour s'opposer aux règles établies et pour tenir à faire des choix. « Quel soulier veux-tu mettre en premier ? » « Veux-tu boire ton lait tout seul ou veux-tu que je t'aide ? » etc.

L'éducatrice a avantage à avertir les enfants de la fin des activités, à leur faire choisir un jouet à ranger, à leur permettre de sélectionner une tâche parmi un ensemble offert, à les amener à résoudre un problème en fonction de leur stade de développement. Ainsi, les enfants acquièrent un sentiment de compétence et de valeur personnelle en s'adonnant à des tâches d'adulte : passer le balai, distribuer du matériel, nettoyer la table, être l'aide-éducatrice, etc.

Observer et analyser pour mieux agir

L'éducatrice est appelée à poser un regard critique sur l'organisation et le déroulement des activités de routine et de transition. Les changements souhaitables doivent d'abord faire l'objet d'une observation systématique. Il s'avère donc nécessaire d'examiner et d'analyser périodiquement les façons de faire, ses propres attitudes en se posant des questions et en y répondant afin de mieux intervenir. « Comment pourrais-je m'y prendre pour éviter l'achalandage au vestiaire ? Qu'est-ce qui cause l'agitation des enfants à l'heure de la collation ? Lesquelles de mes attitudes personnelles influenceraient négativement le comportement des enfants lors des périodes de rangement ? Mes consignes sont-elles appropriées ? » etc.

Comme c'est le cas pour plusieurs personnes, l'éducatrice peut préférer garder ses bonnes vieilles habitudes même si celles-ci se révèlent désuètes. La peur de l'inconnu, le manque de motivation et de renseignements adéquats, l'absence de solidarité dans l'équipe de travail peuvent entraver son désir de changement. Toute transformation requiert inévitablement des prises de conscience et de la volonté qui malgré leurs exigences en valent vraiment la peine.

Le jeu comme moyen de briser la routine

Des idées permettant de transformer une activité monotone en un moment agréable et stimulant peuvent faire toute la différence dans le déroulement des activités de routine et de transition. Il ne s'agit pas de recettes miracles ou de trucs magiques, mais plutôt de pistes pouvant contribuer à apporter du plaisir et du piquant à la routine.

De petites animations peuvent s'avérer utiles face aux problèmes occasionnés par les activités de routine et de transition. Un brin de nouveauté, une touche de fantaisie attirent l'attention, suscitent l'intérêt des enfants et évitent d'avoir toujours recours aux consignes verbales répétitives qui finissent par perdre de leur efficacité. Il peut s'agir de chansons pour inviter les enfants à se rassembler, de devinettes pour agrémenter un temps d'attente, d'un personnage imaginaire que l'on incarne pour rappeler des consignes, d'une marionnette pour amener les enfants à se laver les mains, d'idées suggérées par les enfants, etc. Les enfants sont naturellement attirés par les façons divertissantes d'annoncer et d'accomplir des tâches même les plus banales ou les plus ennuyeuses qui soient. « Qui peut ranger ce camion dans son garage? ». « Je demande à tous les experts du brossage de dents de venir chercher leur brosse à dents. « Je vais mettre mes lunettes magiques pour vérifier si tous les chapeaux ont bien été mis sur les têtes » etc.

Que ce soit en observant les enfants ou en recourant à son imagination, l'éducatrice dispose d'une panoplie de moyens qui encouragent les enfants à participer aux activités de routine et de transition de manière à ce qu'elles se passent le mieux possible. Il est recommandé de varier ces procédés ludiques en cours d'année et selon le contexte.

En conclusion

Les activités de routine et de transition représentent des défis constants et intéressants pour l'éducatrice soucieuse d'assumer pleinement son rôle auprès des enfants. On a vu comment l'environnement spatial, l'organisation temporelle, la sécurité et la prévention, l'observation de même que l'animation constituaient des moyens inestimables dans le déroulement de ces moments de vie qui occupent plus de 40 % de l'horaire quotidien en garderie. De plus, la réussite des activités de routine et de transition requiert des compétences spécifiques telles la créativité, la débrouillardise, un grand sens de l'organisation, une collaboration judicieuse entre les personnes concernées, une capacité d'adaptation et une propension au plaisir que l'éducatrice est appelée à démontrer en tant que véritable professionnelle de la petite enfance.

L'auteure *

Nicole Malenfant est l'auteure du livre *Routines et transitions en services éducatifs* publié aux Presses de l'Université Laval. Elle enseigne au Département des techniques d'éducation à l'enfance du cégep Édouard-Montpetit. Bien documenté, son ouvrage constitue un outil pratique qui invite les personnes ayant charge d'enfants - éducatrices, étudiantes, parents - à organiser et à vivre en toute connaissance de cause des activités de routine et de transition qui considèrent les besoins réels des enfants. On y retrouve aussi plusieurs idées d'animation dont des chansons et des comptines inédites qui sont présentées sur le disque compact.

Benoît Vincent
Comptable agréé



Affilié au cabinet Levert, Bleau
Regroupement nominal de comptables agréés

1600, Boul. St-Martin Est
Bureau 777, Tour A
Laval, (Québec)
H7G 4R8

Téléphone: (450) 668-6460
Cellulaire: (514) 217-7980
Télécopieur: (450) 668-6464

Des garderies bien en selle face à leur avenir



Par Alain Bruneau, Consultant

Il est bien difficile, après avoir travaillé durant près de trente-cinq ans dans le secteur public, de faire abstraction des grands enjeux auxquels la société québécoise est confrontée. À cet égard, et à l'instar de plusieurs retraités de la fonction publique, j'entends bien continuer à apporter ma modeste contribution à l'amélioration de notre bien-être collectif en supportant les causes auxquelles je crois. Dans ces circonstances et dans le contexte de l'actualisation de la politique familiale adoptée en 1997, s'il en est une en laquelle je crois, c'est bien celle de la nécessité pour le Québec d'offrir aux parents et en quantité suffisante, des services de garde éducatifs de grande qualité, mais à un coût moindre qu'actuellement pour les contribuables. Cela est un impératif dans le contexte actuel des finances publiques au Québec. Or, suite à ma participation au congrès organisé par l'Association des garderies privées du Québec qui s'est tenu à Trois-Rivières du 18 au 20 octobre dernier, j'ai pu constater tout le potentiel en ressources humaines existant dans les garderies. Le thème du congrès *Apprendre, Grandir, Participer pour la... Qualité!* tout autant que la pertinence des ateliers expliquent la forte participation des garderies et l'enthousiasme des 520 participants dont une majorité d'éducatrices provenant de près d'une centaine de garderies et qui ont pu ainsi partager leur vécu quotidien avec leurs consoeurs. De l'avis de plusieurs propriétaires de garderies, toutes ces ressources ainsi que celles qui oeuvrent dans les garderies qui n'ont pu participer à ce congrès, pourraient avantageusement être mises à contribution pour accélérer encore davantage le développement des places au Québec. De toute évidence, et à la condition que les nouveaux services ainsi offerts

soient de qualité, une telle avenue est intéressante pour les parents dont plusieurs sont désespérés, mais aussi pour le Gouvernement du Québec qui, nous le savons tous, est à une croisée des chemins.

Dans cette perspective, les voies et moyens de la politique familiale devraient avantageusement être réévalués en 2003. Pour être crédible, une telle démarche nécessite que l'AGPQ soit consultée de manière à présenter le point de vue de l'ensemble des garderies dont il importe qu'elles participent encore plus activement et en plus grand nombre à la vie de leur association. Au plan individuel, les garderies devront viser l'excellence et offrir aux parents des services de la meilleure qualité possible grâce à une utilisation efficace des contributions parentales et des subventions mises à leur disposition.

En conclusion, l'année 2003 pourrait être déterminante pour l'avenir des garderies privées au Québec qui sont déjà bien en selle en raison de l'estime que leur portent les 25000 parents bénéficiant de leurs services. Cependant, les membres du conseil d'administration de l'AGPQ savent que les propriétaires de ces garderies et les éducatrices y oeuvrant aspirent à une plus grande reconnaissance de la part des autorités, avec tout ce que cela signifie pour l'avenir. Des pas importants ont été franchis depuis 2001 mais il est certain que des progrès sont encore possibles. Il s'agit là d'un dessein mobilisateur auquel j'adhère pleinement. J'entends donc y participer à vos côtés selon des modalités à convenir avec votre association qui souhaite d'une part, poursuivre dans cette voie avec la détermination qu'on lui connaît et, d'autre part, développer encore davantage les services de soutien auprès des membres, où qu'ils se situent au Québec.



Par Sylvain Lévesque

PROGRAMMES ÉDUCATIFS

Il y a deux ans, l'Association des garderies privées du Québec a entrepris une démarche en collaboration avec le MFE pour le développement, l'actualisation et le perfectionnement des programmes éducatifs dans les garderies privées du Québec. Comme président de l'association, au nom du conseil d'administration, j'ai endossé à 100% cette initiative et j'ai participé à tous les travaux en compagnie d'un comité constitué de 5 gestionnaires de garderies provenant de diverses régions. Désigné par le ministère, Monsieur Jean-Pierre Houle a travaillé de façon très étroite avec les membres du comité et sa grande expertise dans le domaine des approches éducatives en petite enfance nous a été d'un soutien inestimable.

VOLET «A»

Après plus de deux ans de travaux, nous en sommes rendus à l'application terrain du projet. Vous avez été approchés en début d'été afin de connaître, par le biais d'un sondage, votre intérêt à participer à la formation de base du volet «A». En fait, nous avons mis sur pied un processus constitué de deux volets. Suite au sondage, 125 garderies privées voulaient prendre part au projet à raison de deux participants par garderie, un gestionnaire et un(e) éducat(ric)eur désigné(e) par l'établissement. C'est donc de ce volet «A» dont il est question cet automne. Josée Ricard, agente de développement et de coordination à l'association, a organisé les sessions de formation auprès des direct(ric)es et éducat(ric)es de garderies. La priorité était donc donnée aux 125 garderies ayant répondu au sondage et 13 journées de formation leur étaient offertes à raison de 20 participants par atelier. Ainsi, le volet «A» était une formation de base d'une journée qui avait pour but d'inculquer aux participants des connaissances en lien avec

l'approche démocratique, l'écoute active, le développement global et les stratégies d'intervention. Les 13 journées de formation dispensées par Mesdames Ginette Hébert et Nicole Malenfant étaient réparties comme suit, 8 journées à Montréal, 3 journées en Montérégie et 2 journées à Québec. Les ateliers ont été conçus afin de réunir tous les gestionnaires et éducat(ric)es dans des journées de formation distinctes. De façon alternative, 20 gestionnaires étaient donc rencontrés en formation d'une journée et 20 éducat(ric)es lors d'une autre journée.

VOLET «B»

À la fin du volet «A», vers le début décembre, les garderies ayant participé aux ateliers de cet automne seront recontactées afin de leur expliquer les démarches ultérieures. Les 125 garderies concernées pourront nous soumettre un projet, sur formulaire pré-établi par l'association, afin de participer au volet «B» dès l'hiver 2003. Vingt-cinq garderies seront ainsi retenues selon des critères à établir et selon des problématiques vécues en ce qui a trait à la structure éducative de leur établissement. Les 25 projets-pilotes sélectionnés bénéficieront d'un soutien professionnel pour évaluer et apporter, s'il y a lieu, des correctifs à leur organisation éducative, (ex : programme éducatif, structuration des lieux, formation du personnel, interventions de l'équipe éducative, etc.). Nous espérons fortement que la même démarche pourra être maintenue dans les années à venir afin de permettre à d'autres garderies privées de parfaire leurs approches éducatives puisqu'il en va de la qualité de notre réseau.

Vous n'êtes pas sans savoir que la qualité des services éducatifs à l'enfance est un processus continu et que c'est d'abord la pertinence des interventions éducatives qui suscite l'émergence de compétences liées à toutes les sphères du développement global chez l'enfant. L'association maintient donc sa position à l'effet que les approches éducatives en service de garde sont toujours perfectibles et qu'elles doivent continuellement s'adapter aux changements sociaux que vivent les enfants dans leurs milieux familiaux. Notre approche en ce sens, comme groupe, est très enrichissante puisqu'elle permettra aux garderies qui le souhaitent d'obtenir, par le biais de leur association, l'expertise de professionnels pour construire, consolider ou parfaire la plate-forme pédagogique de leur installation. Des milliers d'enfants et de parents vous en seront reconnaissants et nous aurons, comme réseau, le sentiment du devoir bien accompli tel que nous l'avons toujours eu dans le passé. N'oubliez jamais qu'il y a deux façons de voir les choses, soit d'être éternellement sur la défensive face à tous ceux qui aimeraient nous voir disparaître comme entité, soit de se prendre en main et d'adopter une attitude pro-active qui mobilisera toutes les forces vives de notre réseau pour le bien-être des 25 000 enfants qui ont le privilège de s'épanouir dans nos garderies dont la mission éducative est inestimable.

Two years ago, the *Association des garderies privées du Québec* began working with the MFE to develop, update and improve educational programs in Québec's private daycares. As president of the Association and on behalf of the Board of Directors, I was completely behind this initiative and participated in every aspect of the process, accompanied by a committee of five daycare managers from different regions. The *Ministère's* representative, Jean-Pierre Houle, worked closely with committee members, and his vast expertise in early childhood educational approaches was of valuable assistance.

COMPONENT "A"

After more than two years of work we were ready to put the project into practical application. Our office sent you a survey questionnaire in early summer to assess your interest in participating in the basic training session, or component "A." The process we devised comprises two separate components. The survey indicated that 125 private daycares wished to take part in the project, with two persons, a manager and an educator, representing each establishment. This autumn, we are carrying out component "A." The Association's Development and Coordination Officer, Josée Ricard, organized the training sessions with daycare directors. Priority was given to the 125 daycares that answered the survey and 13 training days were organized with 20 participants per workshop. Component "A" is a day-long training session designed to furnish participants with information about democratic process, active listening, overall development and intervention strategies. The 13 day-long training workshops given by Ginette Hébert and Nicole Malenfant have been divided up as follows: eight days in Montréal, three days in Montérégie and two days in Quebec City. Separate workshops were designed for managers and educators. Sessions were given in alternation, with 20 managers meeting together one day, and 20 educators meeting another day.

COMPONENT "B"

In early December, at the conclusion of component "A," we will meet with daycares that participated in the autumn workshops to explain the next steps. The 125 daycares may submit an application, on a form provided by the Association, to participate in component "B" in the winter of 2003. Twenty-five daycares will be selected based on still to be determined criteria and issues related to the educational set-up of their establishments. The 25 pilot projects chosen will receive professional support to evaluate their educational organization (for example, educational program, organization



By Sylvain Lévesque

EDUCATIONAL PROGRAMS

of the premises, staff training, activities of the educational team, etc.) and if necessary, make the appropriate adjustments. We sincerely hope that this process will continue in coming years so that other private daycares may develop their educational programs, which, after all, determine the quality of our network.

You are of course aware that the quality of early childhood educational services is continuously evolving and that the relevance of the educational activities is the main factor affecting the emergence of skills relating to all aspects of a child's overall development. The Association maintains its belief that educational approaches in childcare can always be improved and must continue to adapt to social changes experienced by children in their family environments. To this end, our approach as a group is very enriching because it enables interested daycares to benefit, through their Association, from the expertise of professionals to design, consolidate or fine-tune their establishment's educational program. Thousands of children and parents will appreciate you and, as has always been true in the past, we as a network will have the satisfaction of work well done. Remember that there are two ways of seeing things: we can either be continually on the defensive towards those who would like to see us disappear as an entity, or we can take charge and adopt a pro-active stance, mobilizing all the players of our network for the well-being of the 25,000 children who have the good fortune of being able to grow and develop in our daycares, whose educational role is so crucial.

Congrès 2002

C'est sous le thème *Apprendre, Grandir, Participer pour la... Qualité!* que s'est tenu les 18, 19 et 20 octobre dernier, à l'hôtel Delta de Trois-Rivières, le congrès annuel de l'Association des garderies privées du Québec. Cet événement a été une occasion de rencontres et de perfectionnement pour plus de 500 congressistes qui ont vécu un *week-end* haut en couleurs.

Nous présentons dans ces pages quelques photos souvenir pour ceux qui étaient présents et un avant-goût du congrès 2003 pour les autres...



Le comité organisateur, accompagné de France Castel. De gauche à droite, Pascal Brodeur, Chantal Leclair, Bambina Gagliardi, Chantal Therrien, Adel Bichara, Pierrette Turgeon et Julie Villeneuve.



Avant le début du défilé, les congressistes effectuent leur inscription au congrès.

LE DÉFILÉ COSTUMO-CYCLÉ SÉMEX

Le défilé *Costumo-Cyclé Sémex* était l'événement d'ouverture du congrès. Vingt-huit garderies participantes ont défilé à tour de rôle dans leur costume recyclé. C'est avec grand humour et énergie que madame France Castel a animé la soirée.



Les trois juges responsables de noter les costumes accompagnés de France Castel : David Bourassa, Chantal Dostie et Alain Bruneau.



Pendant les délibérations des juges, France Castel en profite pour chanter un air.



Plusieurs costumes défilent sur la scène.

Les gagnants du défilé Costumo-Cyclé Sémex

Après délibérations des juges, trois costumes gagnants ont été déterminés. Nous les trouvons ici accompagnés des représentants de Sémex.



Le 1er prix : la robe *Bon appétit* de la garderie Le petit Castel II et III.



Le 2e prix : *Un oiseau enchanteur* de la garderie Le petit monde enchanté.



Le 3e prix : *miss Recyc-Ann Laverdure* de la garderie Faubourg des copains.



On retrouve les gagnantes du concours de costumes ainsi que la *Hawaiian girl* de la garderie Aux petites biches, accompagnées de Marcel Leboeuf, France Castel, France Beaudoin et Chantal Therrien, pour l'enregistrement de l'émission *Deux filles le matin* qui a été diffusé le 23 octobre dernier.

LES ATELIERS DE FORMATION

Le thème du congrès *Apprendre, Grandir, Participer pour la... Qualité!* prend tout son sens dans cette photo.



LES EXPOSANTS

Trente-deux exposants étaient présents au congrès pour présenter leurs produits et services.



LA SOIRÉE DANSANTE ENFANTIN

La *soirée dansante Enfantin* commanditée par *Solutions Logistik* avait de quoi faire dégourdir les jambes même des plus sédentaires. Plusieurs prix qui ont fait beaucoup d'heureux ont été remis lors de la soirée.



Nathalie Brown, de la garderie Le petit monde enchanté a remporté la caméra numérique. Elle est accompagnée d'Alexandre Dumaine, de *Solutions Logistik* et de Chantal Therrien, du comité organisateur.



Les animateurs de la soirée.



Les tables de prix étaient bien garnies



La soirée était plutôt endiablée.

Congrès 2002

A pprendre
G randir
P articiper pour la...
Q ualité!

L'événement de clôture

C'est sous le signe du rire que s'est clôturé le congrès.
« Le rire est une fleur qui pousse sur la tige de l'humour
et de l'amour » (Josiane Vénard).



Madame Josiane Vénard,
la conférencière invitée.



La garderie éducative Perlimpinpin a remporté la caméra numérique commanditée par Micro-Accès, suite au tirage du concours de photos. Nous retrouvons ici Vincent Gauthier de *Micro-Accès*, Bambina Gagliardi du comité organisateur et Monique Deubelbeiss de la garderie éducative Perlimpinpin.



La photo qui a remporté le concours *L'halloween en maquillage*. Vincent, de la garderie éducative Perlimpinpin.

Le comité organisateur du congrès remercie tous les participants au salon des exposants ainsi que les commanditaires du congrès 2002.



VIDÉOS SOUVENIR

Vous désirez conserver un souvenir du congrès? Des cassettes-vidéos du congrès sont en vente au coût de 20 \$ (transport et taxes inclus). Pour en commander, veuillez remplir ce coupon, l'accompagner de votre chèque libellé à l'ordre de « CONGRÈS AGPQ » et poster le tout à l'Association avant le 20 décembre 2002. *(Veuillez allouer un délai de livraison de 4 semaines).*

Nom de la personne responsable : _____

Nom de la garderie : _____

Adresse complète : _____

Numéro de téléphone : () _____ - _____ Nombre de cassettes désiré : _____

(Veuillez noter que les cassettes-souvenir ne sont pas de calibre professionnel)

AGPQ, 5465, chemin Queen Mary, bureau 234, Montréal (Québec) H3X 1V5



Par Benoît Vincent,
comptable agréé
Affilié au cabinet Levert, Bleau
Comptables agréés

Avantage imposable pour automobile et frais de déplacements

Il arrive souvent qu'une société par actions met à la disposition d'un actionnaire une voiture qui peut être utilisée par ce dernier à son entière discrétion. Cette voiture peut selon le cas être achetée ou louée et généralement, tous les frais de fonctionnement (assurance, immatriculation, essence, réparations, etc...) sont payés par la société.

Sachez qu'en vertu de la Loi de l'Impôt sur le Revenu-LIR (Loi sur les Impôts du Québec-LIQ), il y a un avantage imposable pour l'utilisation personnelle de la voiture. Un avantage imposable constitue un revenu qui doit être ajouté aux autres revenus de l'actionnaire pour une année civile donnée. Cet avantage peut toucher également un employé ainsi que toute personne liée (conjoint, enfant, etc...) à l'actionnaire ou l'employé.

La valeur totale de l'avantage comprend un premier montant qui reflète les frais pour droit d'usage et un second montant représentant les frais de fonctionnement. C'est à l'article 6 de la LIR et l'Article 41 de la LIQ que l'on trouve le calcul de ces avantages.

Avantage pour droit d'usage

L'avantage pour droit d'usage est relié à la disponibilité de l'automobile. Le calcul est différent selon que l'automobile soit achetée ou louée par la société. Dans le cas où l'automobile est achetée, l'avantage est égal à 2% multiplié par le coût de l'automobile (incluant TPS et TVQ). Le résultat est ensuite multiplié par le nombre de périodes de trente jours durant lesquelles l'automobile est mise à la disposition de l'actionnaire.

Si toutefois l'automobile est louée, l'avantage imposable est égal à 2/3 multiplié par le coût mensuel de location (incluant TPS et TVQ). Encore là, le résultat doit être multiplié par le nombre de périodes de trente jours durant lesquelles l'automobile est mise à la disposition de l'actionnaire.

Avantage pour frais de fonctionnement

La deuxième partie de l'avantage imposable est établie pour tenir compte des frais de fonctionnement payés par la société et dont l'actionnaire a pu bénéficier lorsque ce dernier a utilisé l'automobile à des fins personnelles. La Loi stipule que l'avantage est déterminé en multipliant le nombre de kilomètres parcourus à des fins personnelles par un montant pré-déterminé. Ce montant est révisé à chaque année et est établi à 16 cents du kilomètre pour l'année 2002.

Réduction de l'avantage imposable pour automobile

L'avantage pour droit d'usage peut être réduit de deux façons. Premièrement, en effectuant des remboursements de frais à la société au cours d'une même année civile ou deuxièmement, en prouvant que l'automobile a été utilisée presque exclusivement pour affaires. Selon la Loi, l'expression presque exclusivement signifie 90 % et plus et ce pourcentage est calculé en effectuant le rapport entre le nombre de kilomètres parcourus pour affaires et le nombre total de kilomètres parcourus au cours d'une même année civile. La loi limite toutefois l'utilisation personnelle de l'automobile à 1 000 kilomètres par période de trente jours au cours desquels l'automobile était à la disposition de l'actionnaire. Conséquemment, dans le cas où un actionnaire aurait à sa disposition une automobile pendant toute l'année et que la distance parcourue avec cette automobile à des fins personnelles serait de plus de 12 000 kilomètres, aucune réduction ne serait possible.

Quant à l'avantage pour frais de fonctionnement, il est possible de le réduire lorsque l'actionnaire effectue des remboursements de frais à la société dans l'année ou dans les 45 jours suivant la fin de l'année.

De plus, une réduction de l'avantage imposable sera possible si l'actionnaire ou son conjoint possède une autre automobile personnelle. Puisque le calcul de l'avantage est fonction du kilométrage parcouru pour des fins personnelles, il est possible de justifier plus facilement que ces kilomètres sont parcourus avec l'autre automobile.

Frais de déplacements

Il peut arriver que l'actionnaire possède sa propre automobile et qu'elle soit utilisée pour affaires. Dans ce cas, la Loi permet une forme de dédommagement qui peut, selon le cas, être imposable ou non pour son bénéficiaire. Ce dédommagement peut être fait sous forme d'allocation forfaitaire, d'allocation basée sur le nombre de kilomètres parcourus pour affaires ou de remboursements de dépenses. La Loi stipule qu'un tel remboursement ne sera pas imposable s'il est établi selon une méthode raisonnable. Une méthode raisonnable est déterminée comme étant le nombre de kilomètres parcourus pour affaires multiplié par un montant prescrit par la Loi. Pour l'année 2002, ce montant est de 41 cents pour les 5 000 premiers kilomètres et 35 cents pour le reste des kilomètres parcourus au cours de l'année civile.

Finalement, un montant forfaitaire reçu sans aucune justification, un mélange d'allocation et de montant forfaitaire ainsi qu'une allocation excessive seront imposables pour le bénéficiaire.

Dans tous les cas, la Loi exige que le contribuable maintienne un registre des kilomètres parcourus au cours d'une année et ce dans le but d'appuyer les informations utilisées dans les calculs.

En Conclusion

L'utilisation d'une automobile fournie par une société à un actionnaire ou un employé est fréquente et les autorités fiscales disposent de moyens de plus en plus efficaces pour s'assurer du respect des règles touchant cette situation. Cet article résume bien ces dernières et j'espère qu'il pourra vous éviter de mauvaises surprises en cas de vérification fiscale.

Annonces classées

Si vous voulez vendre votre garderie à son juste prix sans complications ou intermédiaire, appelez-moi. Maître Ezio Carosielli au (514) 494-8645.

**À vendre, 5 chaises-hautes murales fabriquées en thermoplastique (400 \$) et 6 chaises de transition (180 \$)
Pour info : Ginette au (450) 623-5992.**

**Wagonette Dodge Grand Caravan, 1996, entièrement équipée, 155 000km.
Pour information : Normand au (450) 567-8267.**

Pour faire publier une annonce dans la chronique Annonces classées ou pour connaître les tarifs, veuillez communiquer avec l'Association.
Tél. : (514) 485-2221 ou 1-888-655-6060
apggprivees@qc.aira.com

Logiciel pour la Gestion de VOTRE CPE ou Garderie

Tout Simplement ENFANTIN

www.solutions-logistik.com 1.877.990.1625

Logisti
SOLUTIONS

SONDAGE SUR L'ÉQUITÉ SALARIALE

L'équité salariale sera mise en place dans l'ensemble des services de garde après une consultation générale. Afin de déterminer les critères d'application de cette équité salariale, nous vous demandons de répondre à ce questionnaire. Votre participation est essentielle afin d'obtenir un maximum d'informations nous permettant d'assurer la représentation de vos intérêts dans ce dossier.

VOTRE ENTREPRISE

1. Si votre service de garde existait au 21 novembre 1996, quel était le nombre de personnes inscrites à votre registre de salaire entre le 21 novembre 1996 et le 21 novembre 1997? _____
2. Si votre service de garde a été créé après le 21 novembre 1996, quel était le nombre de personnes inscrites à votre registre pendant les douze premiers mois de son existence? _____
3. Quel est actuellement le nombre de personnes inscrites à votre registre de salaires? _____

VOS EMPLOYÉS

4. Existe-t-il au sein de votre service de garde un emploi exercé majoritairement par un ou des hommes? oui non
5. Si oui, quel est le titre de cet emploi? _____
6. Cet emploi a-t-il déjà été exercé par une ou des femmes oui non

Pour chacune des catégories d'emplois décrites ci-dessous, inscrivez les caractéristiques de vos employé(e)s

	Années d'expériences		Scolarité					Salaire horaire	Nombre total de personnes	Nombre Hommes	Nombre femmes
	A votre emploi	Total	Sec.V	Attestation	Certificat	DEC	Bac				
Directrice (eur)											
Adjoint(e)-direction											
Coordonnatrice (eur)											
Conseillère(er) pédagogique											
Secrétaire											
Secrétaire-comptable											
Éducatrice (eur)											
Éducatrice (eur)											
Éducatrice (eur)											
Éducatrice (eur)											
Éducatrice (eur)											
Éducatrice (eur)											
Éducatrice (eur)											
Éducatrice (eur)											
Éducatrice (eur)											
Éducatrice (eur)											
Cuisinière(er)											
Aide-cuisinière(er)											
Concierge											
Autres :											
TOTAL											

Retournez ce formulaire au plus tard le 31 décembre 2002

Par télécopie : 514-485-7085
 Par Courriel : apggprivees@qc.aira.com
 Par Courrier : 5465, Queen Mary, bureau 234, Montréal, Québec, H3X 1V5



L'Association des garderies privées du Québec veut, par l'intermédiaire de son journal *Info-Garde*, établir une communication avec les éducat(rice)eurs à l'enfance du réseau des garderies privées. L'Association, étant la seule instance nationale représentant les intervenants de son milieu, juge primordial de mettre en place une communication plus régulière avec les premiers acteurs qui s'accomplissent journalièrement auprès des 25 000 familles utilisatrices des services de garde privés. Ce message du conseil d'administration s'adresse donc directement à vous, éducat(rice)eurs à l'enfance des diverses régions du Québec.

Le Congrès 2002 de Trois-Rivières dédié au personnel de garde de notre réseau et intitulé *Apprendre, Grandir, Participer pour la... Qualité*, se voulait d'abord une grande fête visant à souligner l'apport indéniable et la contribution inestimable que vous apportez tous les jours aux milliers de tout-petits qui vous sont confiés. Vous êtes en quelque sorte les piliers des garderies puisque vous constituez, par la rigueur de votre intervention éducative, le cœur de la qualité dans l'établissement où vous oeuvrez. Sans vous, la mission sociale de nos 500 garderies n'aurait plus de sens et ne saurait avoir le même impact sur le développement harmonieux de nos 25 000 enfants de 0 à 5 ans. L'implication remarquable et hors du commun que vous démontrez, dans l'exigence du travail bien fait, font de vous des valeurs sûres et des références plus que positives dans l'éducation des enfants qui façonneront la société de demain. Cette réalité, nous avons pu l'observer de par la qualité de votre participation au Congrès du mois d'octobre dernier.

Malheureusement, le comité a été victime de la qualité de son organisation qui s'est vue dans l'obligation de refuser plus de 250 participants, faute de place. L'an prochain, nous tenterons de mettre en place une structure nous permettant d'accueillir plus que les 520 participants de cette année.

L'Association veut que vous sachiez qu'elle reconnaît l'importance de votre rôle social que l'État québécois a quelque peu négligé au cours des dernières années. Comme éducat(rice)eurs à l'enfance en garderies privées, vous n'avez certes pas moins d'importance qu'en CPE et votre mission sociale auprès des tout-petits n'est pas moindre... bien au

Mot aux éducateurs en garderies

Par Sylvain Lévesque

contraire ! Si nos élus politiques avaient eu comme objectif premier le droit de l'enfant à des services éducatifs de qualité, le réseau des garderies privées et ses 6 000 éducat(rice)eurs n'auraient pas été traités, depuis l'instauration de la politique familiale en 1997, comme des citoyens de deuxième classe...

C'est donc à cet effet que nous intervenons auprès de vous aujourd'hui parce que vous le méritez grandement. Vous méritez la même reconnaissance de notre gouvernement et de la communauté en général. C'est cet argument qui a motivé nos actions soutenues des dernières années comme représentants de l'AGPQ auprès des instances ministérielles. C'est donc grâce à vous que la politique familiale du Québec s'est vue actualisée depuis 1997 et c'est grâce à vous que des milliers d'enfants grandissent en qualité pour acquérir des compétences qui leur permettront d'entrevoir l'avenir sur des bases solides, durables et positives.

C'est dans cette perspective que nous travaillons avec acharnement pour mettre en place, depuis 5 ans, de meilleures conditions de travail telles que le redressement salarial de 1998 et l'instauration d'un régime de retraite pour tout le personnel des garderies dès le 1^{er} avril 2003. Soyez donc encore assurés de notre dévouement le plus total dans tout ce qui concernera votre profession et les conditions s'y rattachant pour les années à venir.

Message to daycare educators

By Sylvain Lévesque

The *Association des garderies privées du Québec* (AGPQ) wishes to use its newsletter, *Info-Garde*, to reach out to childhood educators in the network of private daycares. As the only Quebec-wide organization representing practitioners in this network, the Association considers that is of prime importance to establish a regular channel of communication with the principal actors working daily with the 25,000 families who use private daycares. This message from the Board of Directors is therefore addressed to all of you, as childhood educators throughout Quebec.

Entitled *Apprendre, Grandir, Participer pour la... Qualité*, the 2002 Congress held in Trois-Rivières was centred on our network's daycare staff. It was mainly meant to be a major celebration to underline the inestimable contribution you make every day to the pre-schoolers entrusted to your care. In a way, you are the pillars of the daycare centres because the professionalism of your educational approach assures the essential quality of the establishment that employs you. Without you, the social mission of our 500 daycare centres would mean nothing and would not have the same impact on the harmonious development of 25,000 children aged 5 and under who attend them. Your remarkable and uncommon commitment to quality makes you a precious resource and a tremendously positive reference in the education of children who will be the architects of our future. This was reflected by the quality of your participation in October's Congress.

Unfortunately, the organization committee was a victim of its own success: over 250 educators had to be turned away due to lack of space. Next year, we will try to set up facilities to enable us to accommodate more than the 520 participants who attended this year's Congress.

The Association wants you to know that it recognizes the importance of your social role, something the Québec government has in large part failed to do in the last years. As educators in private daycares, you are not less important than those in public childcare centres, and your social responsibility for pre-school children is not lesser—on the contrary! If, since the implementation of the family policy in 1997, the right of all children to quality educational services had indeed been the main goal of our elected officials, the network of private daycares and its 6,000 educators would not have been treated as second-class citizens. We are addressing you today because you merit recognition. You deserve the same recognition from our government and from the community in general. This has been the basis of our continued action of recent years as representatives of the AGPQ with different ministerial bodies. Because of you, the Québec family policy has been updated since 1997 and thousands of children are benefiting from quality services to give them the skills that will enable them to go into life with a solid, long-lasting and positive foundation.

With this in mind, we have worked steadily for five years to set up better working conditions, such as the 1998 salary adjustment and a pension plan for all daycare staff that will go into effect in April 2003. So rest assured of our absolute commitment to anything concerning your profession and working conditions for many years to come.

REVUE de PRESSE

Michel Corbeil

Le Soleil, 3 mai, 2002

Mario Dumont ne comprend rien, affirme la ministre Goupil

La sortie de Mario Dumont contre le programme de garderies à 5\$ mis de l'avant par le gouvernement a ulcéré la ministre qui en est responsable. Linda Goupil croit que le chef de l'Action démocratique ne comprend rien dans ce dossier.

Hier, en entrevue au *Soleil*, M. Dumont s'est élevé contre l'actuel plan pour implanter un réseau public de garderies. « On vire fou à l'idée de la mise sur pied d'un nouveau monopole d'État, a-t-il décoché. Ce monopole serait à l'avantage de la CSN et ne peut que conduire à une explosion des coûts », a-t-il avancé, qualifiant l'opération de « nationalisation des enfants ».

« Franchement, c'est inacceptable, de tels propos, a répliqué la députée-ministre de Lévis. Que M. Dumont aille poser la question aux parents, aux éducateurs, aux enfants pour voir si quelqu'un lui dira que cela n'a pas de bon sens. »

Presse canadienne

29 octobre, 2002

Les parents qui ne font pas du 9 à 5 devront s'armer de patience

Les parents de jeunes enfants qui désespèrent d'obtenir un service de garde adapté à leurs horaires variables doivent prendre leur mal en patience, a indiqué le quotidien *La Presse*, hier.

Au terme de deux années d'expériences pilotes, le ministère de la Famille et de l'Enfance choisit d'appliquer les freins, le temps d'évaluer plus en profondeur les coûts d'un tel système ainsi que les besoins.

« Pour le moment, nous ne pouvons pas renouveler ces projets pilotes » a déclaré la ministre de la Famille et de l'Enfance, Linda Goupil, au cours d'une entrevue à La Presse

(...) Au mois d'août 2000, le ministère avait lancé en grande pompe 12 projets pilotes partout dans la province afin d'offrir des services de garde aux parents de jeunes enfants qui doivent concilier des horaires de travail variables cadrant mal avec le traditionnel 9 à 5.

Isabelle Grégoire

L'Actualité, 1^{er} novembre, 2002

Les garderies de la discorde

Cinq ans après leur mise en place, les garderies à cinq dollars sont victimes de leur succès. Pour résoudre le problème des listes d'attente interminables, libéraux et adéquistes veulent revoir la formule.

(...) Alors qu'il se voulait universel, ouvert et accessible à tous, le modèle québécois de services de garde se révèle en effet injuste pour de nombreuses familles. Pour celles qui désespèrent de trouver une place – il y aurait entre 50 000 et 85 000 enfants sur des listes d'attente (certains le sont sur plus d'une) où ils risquent de poireauter au moins deux ans. Injuste aussi pour celles qui préféreraient être aidées financièrement afin de garder leur petit à la maison.

L'Action démocratique du Québec (ADQ) et le Parti libéral (PLQ) misent sur le mécontentement des parents. Ils soutiennent qu'ils n'ont pas l'intention, s'ils prennent le pouvoir aux prochaines élections, d'abolir les très populaires garderies à cinq dollars : c'est le modèle unique qu'ils remettent en cause.

GROUPES ET ASSOCIATIONS

Le Conseil de la famille et de l'enfance met gratuitement à la disposition du public un grand nombre de recherches, d'avis et de mémoires.

Conseil de la famille et de l'Enfance
900, boulevard René-Lévesque Est
Place Québec - 8^e étage - bureau 800
Québec (Québec) G1R 6B5

Tél. : 418-646-5866 (Québec) 1-877-221-7024 (sans frais)

Tcp. : 418-643-9832

Pour de l'information concernant la famille :

Regroupement inter-organismes pour une politique
familiale au Québec

4837, rue Boyer, bureau 110

Montréal (Québec) H2J 3E6

Tél. : 514-527-8435 ou 1-877-527-8435

Tcp. : 514-527-8816

Veillez noter qu'Info-garde est aussi disponible sur l'Internet au www.agpq.ca



TRUCS ET ASTUCES



Vous éprouvez des problèmes de peau des fesses chez vos poupons ?

Bébé a les fesses échauffées... Cela vous rend la vie insupportable à chaque changement de couche? Après la technique d'hygiène qui s'impose, saupoudrez les fesses du poupon avec une salière contenant de la fécule de maïs (*corn starch*) à chaque changement. Solution économique, elle aura pour effet de former une couche isolante contre l'humidité de sa couche!

La facture d'électricité est élevée ?

Avec l'hiver à nos portes, certaines mesures s'imposent pour sauver de l'énergie.



Le calfeutrage

Suite à une vérification d'usage, colmater les fissures et calfeutrer les fenêtres sont deux moyens simples et pratiques qui peuvent vous permettre de sauver des sous.

Les rideaux

Un bon usage des rideaux et des stores permet aussi d'économiser l'électricité. Le jour, laissez passer le soleil pour réchauffer les pièces de la garderie mais aussitôt que vient l'obscurité ou avant votre départ, fermez les rideaux pour conserver la chaleur.

Les températures recommandées

Évitez la surchauffe et lorsque vous quittez, baissez les températures. Rappelez-vous qu'il suffit de quelques minutes pour rétablir une température confortable.

Surveillez les températures intérieures de votre garderie. Les températures recommandées sont les suivantes :

Adultes et enfants : 20°C (68°F)

Bébés et personnes âgées : 22°C (72°F)

Et n'oubliez pas qu'une aération quotidienne est de rigueur pour la santé de tous!

